

Le 13 juin 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 13 juin 2017 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2017-06-075 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 juin 2017 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2017-06-076 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 juin 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	PROJET DE LOI NUMÉRO 122 / DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017
6.2	DEMANDE DE RÉFECTION ET D'AMÉLIORATION DES PASSAGES À NIVEAU / 3 ^E AVENUE

Le 13 juin 2017

6.3	DEMANDE D'AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE DES PASSAGES À NIVEAU / 3 ^E AVENUE
6.4	DEMANDE D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION LE LONG DE LA BRETELLE D'ACCÈS DE LA SORTIE 35 DE L'AUTOROUTE 20 DONNANT ACCÈS À TERRASSE-VAUDREUIL / 3E AVENUE
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 643-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT FIXANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
7.1.2	PRÉSENTATION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 643-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT FIXANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
7.1.3	ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE PATROUILLE MUNICIPALE 2017/ VCS INVESTIGATION INC. / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER
7.3.2	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER
7.3.3	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / LIEUTENANT INTÉRIMAIRE
7.3.4	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / LIEUTENANT INTÉRIMAIRE
7.3.5	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2017-06-077 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2017 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2017-06-078 6.1 PROJET DE LOI NUMÉRO 122 / DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de loi numéro 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

CONSIDÉRANT QU'avec le projet de loi numéro 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi numéro 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT QUE la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi numéro 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

DE DEMANDER aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi numéro 122;

DE DEMANDER qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi numéro 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-06-079

6.2 **DEMANDE DE RÉFECTION ET D'AMÉLIORATION DES PASSAGES
À NIVEAU / 3^E AVENUE**

CONSIDÉRANT QUE cette route est sous la juridiction du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT QUE la gare de l'Agence métropolitaine de transport Pincourt-Terrasse-Vaudreuil est située à l'entrée de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil et dessert les nombreux habitants de l'Ile Perrot et des environs qui veulent prendre le train de banlieue;

CONSIDÉRANT que cette route constitue l'accès principal au territoire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des usagers est compromise; que l'état de la chaussée incite les automobilistes à exécuter des manœuvres d'évitement périlleuses tant pour eux-mêmes que pour les piétons; que plusieurs personnes se plaignent de douleurs cervicales ou de dommages causés à la suspension de leur véhicule à cause des passages répétitifs à cet endroit, il est impératif de procéder à l'ensemble des travaux pour refaire et améliorer la surface de croisement des passages à niveau;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'assumer son rôle de leader et de prendre rapidement action de concert avec le CN et le CP pour l'exécution des travaux et de s'assurer

qu'avec ces instances, toutes les mesures nécessaires soient prises pour régler cette situation sans délai;

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée au bureau de la Direction de la Montérégie;

QU'une copie soit également envoyée à monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et à madame Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil et whip adjointe au gouvernement pour suivi du dossier.

ADOPTÉE

2017-06-080 6.3 DEMANDE D'AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE DES PASSAGES À NIVEAU / 3^E AVENUE

CONSIDÉRANT QUE cette route est sous la juridiction du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT le manque d'éclairage de ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE ce manque de visibilité entraîne un danger tant pour les automobilistes que pour les piétons qui y circulent;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été adressée à plusieurs reprises au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE RÉITÉRER une demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à l'effet d'améliorer l'éclairage des passages à niveau et d'ajouter de l'équipement si nécessaire;

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée au bureau de la Direction de la Montérégie;

QU'une copie soit également envoyée à monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et à madame Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil et whip adjointe au gouvernement pour suivi du dossier.

ADOPTÉE

2017-06-081 6.4 DEMANDE D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION LE LONG DE LA BRETELLE D'ACCÈS DE LA SORTIE 35 DE L'AUTOROUTE 20 DONNANT ACCÈS À TERRASSE-VAUDREUIL / 3^E AVENUE

CONSIDÉRANT QUE cette route est sous la juridiction du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT que cette route constitue l'accès principal au territoire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil procède à un entretien rigoureux de ses espaces verts;

CONSIDÉRANT QUE l'application de la gestion de l'entretien de la végétation doit être faite de façon modulée en fonction de la localité et nécessite une intervention particulière en milieu urbain en harmonie avec le milieu riverain;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'augmenter les interventions paysagères à réaliser sur les abords de la bretelle d'accès de la sortie 35 de l'autoroute 20 afin d'assurer un meilleur contrôle de l'herbe à poux, de maintenir une image plus esthétique et d'améliorer la qualité générale du paysage autoroutier;

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée au bureau de la Direction de la Montérégie;

QU'une copie soit également envoyée à monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et à madame Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil et whip adjointe au gouvernement pour suivi du dossier.

ADOPTÉE

2017-06-082 7.1.1 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 643-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT FIXANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le conseiller monsieur Julien Leclerc donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement fixant le traitement des élus municipaux numéro 643.

2017-06-083 7.1.2 PRÉSENTATION DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 643-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT FIXANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le conseiller monsieur Julien Leclerc présente le projet de règlement numéro 643-1 intitulé « Règlement modifiant le Règlement fixant le traitement des élus municipaux numéro 643 » le tout conformément à l'article 8 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001).

2017-06-084 7.1.3 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE PATROUILLE MUNICIPALE 2017 / VCS INVESTIGATION INC. / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil approuve l'entente à intervenir préparée par VCS Investigation inc. pour la fourniture de services de patrouille municipale 2017;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative à la fourniture de services de patrouille municipale 2017 ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-06-085 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de deux cent vingt-quatre mille quatre-vingt-neuf dollars et soixante-cinq cents (224 089,65 \$).

ADOPTÉE

2017-06-086 7.3.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Nikola Bosnjak à titre de pompier au sein du Service de sécurité incendie en date du 13 juin 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-06-087 7.3.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Éric Leduc à titre de pompier au sein du Service de sécurité incendie en date du 13 juin 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**2017-06-088 7.3.3 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / LIEUTENANT
INTÉRIMAIRE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Patrick Fiasse à titre de lieutenant intérimaire au sein du Service de sécurité incendie en date du 13 juin 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**2017-06-089 7.3.4 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / LIEUTENANT
INTÉRIMAIRE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Marc-André Aubin à titre de lieutenant intérimaire au sein du Service de sécurité incendie en date du 13 juin 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2017-06-090 7.3.5 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Xavier Godbout-Vallières à titre de pompier au sein du Service de sécurité incendie en date du 13 juin 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2017-06-091 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 juin 2017 à 19 h 52.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Jr Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière